

1 Les changements en Europe en 1989 vus par François Mitterrand

Tout a commencé à Moscou. Une dictature ne survit pas au doute. Or la Perestroïka de Mikhaïl Gorbatchev exprimait un doute fondamental sur le système soviétique [...] Rien ne fut plus comme avant. La Perestroïka donna le signal de l'élan. Partie de Moscou, la nouvelle révolution, irrésistible cette fois, devait y revenir après un tour d'Europe des capitales communistes. [...]

La double domination américaine et soviétique avait habitué les dirigeants occidentaux à se croire installés dans un temps immobile. Ils agissaient comme si les rapports de force sur notre continent étaient à jamais figés et attendaient des Allemands qu'ils se résignent à leur sort. [...]

Sujet longtemps tabou, la réunification occupait l'actualité politique. [...] Le 27 juillet [1989], en accordant un entretien à cinq grands journaux européens, je répétais que l'unité ne pouvait se réaliser que « pacifiquement et démocratiquement ». D'une part, si la démarche vers l'unité était légitime, cela ne signifiait pas qu'elle pût aboutir n'importe comment. D'autre part, la sauvegarde de la paix commandait que fussent réglées, au préalable, au moins cinq difficultés majeures que j'énumère ici : 1) la reconnaissance par l'Allemagne de la frontière Oder-Neisse ; 2) l'accord des quatre puissances tutélaires ; 3) la renonciation par l'Allemagne aux armes nucléaires, biologiques et chimiques ; 4) le maintien de son appartenance à l'Alliance atlantique ; 5) la confirmation de son engagement dans la Communauté européenne.

F. MITTERRAND, *De l'Allemagne, de la France*, Paris, éd. Odile Jacob, 1995.

2 Le prix de la réunification allemande

QUAND, le 3 octobre 1990, les « cinq nouveaux Länder » ont formellement adhéré à la RFA, 8 millions de personnes, sur une population de 16 millions, avaient officiellement un travail. Six mois plus tard, trois à quatre millions sont au chômage ou menacés de l'être dans un très proche avenir. Selon l'Institut für Wirtschaft und Gesellschaft (IWG) de Bonn, le produit intérieur brut (PIB) par habitant de la RDA, qui représentait 33 % de celui de la RFA au moment de l'ouverture du mur de Berlin, n'en représente plus que 25 % aujourd'hui. La production industrielle est-allemande a chuté de 50 %. Elle ne survit plus que grâce à des injections financières. [...]

En un temps record, presque 200 milliards de marks, soit l'équivalent de 50 % du PIB est-allemand, ont été débloqués. Un chiffre bien plus important que les 40 milliards de 1990. Outre les 81 milliards de marks provenant du budget fédéral, on y trouve notamment 43 milliards du fonds de l'« unité allemande » et du Gemeinschaftswerk Aufschwung Ost, un programme de promotion des investissements et d'aide à la création d'emplois. 35 milliards viennent de ce qui reste aux Allemands du plan Marshall et 14 milliards des multiples fonds structurels, y compris ceux de la CEE. La Treuhandanstalt se voit dotée de 21 milliards. L'Office fédéral du travail consacra 34 milliards, soit 45 % de son budget total, aux chômeurs est-allemands.

Christophe NONN, *le Monde diplomatique*, juin 1991.

déficit démocratique et
dérive technocratique

4 bis

A propos du traité de Lisbonne

En France, le souverainisme est majoritairement le fait d'hommes politiques de droite comme Philippe de Villiers, président fondateur du Mouvement pour la France (MPF). « C'est aux démocraties nationales de faire la loi, et c'est à l'Union européenne, avec la préférence communautaire, de protéger nos emplois. Or aujourd'hui, l'Europe ne fait pas ce qu'on attend d'elle, c'est-à-dire un protectionnisme européen. Elle interdit dans le traité de Lisbonne toute forme de préférence communautaire, et elle fait au contraire ce qu'on n'attend pas d'elle ; elle s'immisce dans la vie quotidienne des Français : vin rosé, camembert, OGM, etc. Je suis pour une Europe de la coopération intergouvernementale et de la préférence communautaire. Une Europe qui accorde une souveraineté et qui tire le meilleur d'elle-même. C'était l'Europe du traité de Rome. »

Entretien avec Philippe de Villiers, pendant la campagne pour les élections européennes, *Le Monde*, 27 mai 2009.

3 le traité de Maastricht aux Français

Je veux simplement vous dire que le traité doit être adopté tel qu'il a été négocié par douze pays, pas par moi, par douze pays. La France est l'un des douze pays. Cela s'inscrit dans une longue histoire. Il faut bien s'en rendre compte. À mes yeux, le traité de Maastricht est un projet de la France. Ce n'est pas un texte de la France, puisqu'il a été délibéré à douze. Mais c'est un projet de la France qui vient de la France. Depuis Jean Monnet, Robert Schuman et tous les autres, mes prédécesseurs présidents de la République, usqu'à moi, chacun a apporté sa pierre à la construction européenne et le mérite lui en reviendra tout autant qu'à moi qui suis là au moment de la conclusion, qui aurai la chance historique d'obtenir des Français, j'en suis sûr, l'acquiescement à ce grand acte.

Maastricht serait " un projet français " une initiative française

" L'Europe c'est la paix "

[...] Je veux simplement vous dire [...] que c'est un projet pour la France.

On dira : « Vous êtes d'une génération qui, en effet, a vécu tant de drames qu'on peut comprendre qu'elle soit portée à vouloir réconcilier, associer les pays d'Europe. » C'est vrai, je l'ai souvent dit : je suis né pendant une guerre mondiale, j'ai fait une deuxième guerre mondiale, j'ai forcément la tête pleine de ces images et pour rien au monde je ne veux que cela recommence.

Entretien avec la presse télévisée et radiophonique du 12 avril 1992.

4 A propos du traité de Maastricht

Le souverainisme français de gauche

Plusieurs fois ministre de François Mitterrand, Jean-Pierre Chevènement fait campagne en 1992 contre la ratification du traité de Maastricht.

« Il faut faire l'Europe avec les peuples et non pas sans eux, encore moins contre eux. [...] Il est de bon ton de moquer, comme des archaïsmes, les souverainetés et les monnaies nationales, et bien sûr les frontières [...]. La dérive accélérée des institutions européennes vers une démocratie purement juridique ou jurisprudentielle n'est pas acceptable. La démocratie citoyenne, celle de la volonté générale, est trop ancrée dans notre tradition pour que le peuple français mais aussi beaucoup d'autres peuples européens acceptent sans réagir de se voir dépossédés de leurs droits civiques, et leurs élus réduits au rôle de potiches. Sinon l'arrogance des technocrates ne connaîtrait plus de bornes. [...] C'est parce que je crois en la France que je ne me résigne pas à l'Europe de Maastricht. »

Jean-Pierre Chevènement, « Inventer une autre Europe », *Le Monde*, 8 juillet 1992.

l' UE se substitue aux pouvoirs nationaux
l' UE ne doit être qu'un grand marché communautaire